



ACADÉMIE DE NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Réunion du
Conseil Académique de la Vie Lycéenne (CAVL)
lundi 5 février 2024
(14h00-16h00)

Ordre du jour :

- présentation des vice-présidents, des éco délégués, des référents culture, de la chargée de communication du CAVL et des membres des différentes instances ;
- présentation du plan académique de lutte contre le harcèlement ;
- présentation du plan académique d'éducation à la santé ;
- point d'étape sur la mise en œuvre des actions académiques du CAVL ;
- échéances à venir ;
- questions diverses.

Présents :

Membres adultes :

Philippe Chanteur, IA-IPR EVS – DAVLC ;
François Dubos, CPE, chargé de mission vie lycéenne.

Membres élus :

Lorik Archeray (Lycée Bartholdi, Barentin) ;
Clara Baffault (lycée de La Côte d'Albâtre, Saint Valéry en Caux) ;
Adèle David (Lycée La Morandière, Granville) ;
Rafaël Jacquenet (lycée Lebrun, Coutances) ;
Louna Merlier (lycée Mézeray-Gabriel, Argentan) ;
Salma Nini (lycée Anguier, Eu) ;
Daina Sauvage (lycée Galilée, Franqueville Saint Pierre) ;
Lucas Seillier (lycée Malherbe, Caen) ;
Rubèn Tétu (lycée Anguier, Eu).

Invités :

Maud Lucas, infirmière conseillère technique de la rectrice
Elodie Desbiens-Dervaux, IA-IPR histoire-géographie, référente académique éducation à la sexualité
Michaël Merlin, IA-IPR établissements et vie scolaire, référent harcèlement

Absents excusés :

Membres adultes :

Tony Derebergue, conseiller sécurité ;
Jean-Denis Peyret, proviseur du lycée Schuman-Perret, Le Havre ;
Laurent Desaunay, adjoint régional Ligue de l'enseignement, délégué général de LDE de l'Eure ;
Jérôme Allain, FCPE Calvados ;
Rémy Niobey, Aroéven Caen Normandie ;
Bertrand Deniaud, vice-président du conseil régional ;
Marie-Hélène Roux, conseillère régionale.

Membres élus :

Matias Adjacent (lycée Neruda, Dieppe) ;
 Inès Aït-Ameur (lycée Robert de Mortain, Mortain Bocage) ;
 Kalan Albaret (lycée Curie-Corot, Saint Lô) ;
 Carla Aussant—Soive (Lycée Rostand, Caen) ;
 Richard Calluyère (lycée Mézeray-Gabriel, Argentan) ;
 Maxence Del Valle-Boudillon (Lycée des Andaines, La Ferté-Macé) ;
 Elsa Fanget—Passoni (lycée Galilée, Franqueville Saint Pierre) ;
 Marie Harel (lycée Le Verrier, Saint Lô) ;
 Anaëlle Jean (lycée Jeanne d’Arc, Rouen) ;
 Océane Lebourgeois (EREA Robert Doisneau, Saint Lô) ;
 Tom Lefevre (Lycée Briand, Évreux) ;
 Mathéo Leguédois (EREA Robert Doisneau, Saint Lô) ;
 Sandrine Lemire (Lycée Briand, Évreux) ;
 Océane Leroi (lycée Bartholdi, Barentin) ;
 Mattéo Perrot (lycée Allende, Hérouville Saint Clair) ;
 Alban Plihon (lycée de La Côte d’Albâtre, Saint Valéry en Caux) ;
 Hipolyte Ponthieu (Lycée Corneille, Rouen) ;
 Swad Savry (lycée Napoléon, L’Aigle) ;
 Marius Vallée (Lycée Marland, Granville).

Est désigné secrétaire de séance, François Dubos ;

Est désignée secrétaire adjointe, Louna Merlier.

Madame la rectrice, retenue par impondérable, est excusée par le délégué académique à la vie lycéenne et collégienne.

• **Présentation des vice-présidents, des éco délégués, des référents culture, de la chargée de communication du CAVL et des membres des différentes instances**

Le DAVLC fait état des titulaires des différentes missions au sein du CAVL normand :

Vice présidente NINI Salma	Élue CNVL NINI Salma
Vice président VALLEE Marius	Élu CNVL ARCHERAY Lorik
Ecodéléguée BAFFAULT Clara	Référente culture NINI Salma
Ecodélégué ARCHERAY Lorik	Référent culture VALLEE Marius
Référents commission égalités MERLIER Louna FANGET—PASSONI Elsa LEROI Océane	Référents commission engagement et citoyenneté PONTHIEU Hipolyte SAVRY Swad
Chargée de communication titulaire : MERLIER Louna suppléantes : HAREL Marie LEBOURGEOIS Océane	

- **Présentation du plan académique de lutte contre le harcèlement par Michaël Merlin, IA-IPR EVS, référent harcèlement**

Interrogés, les élus proposent des éléments définissant le harcèlement : un acte de violence physique ou morale, répété, y compris sur internet ou les réseaux sociaux.

Les élus mentionnent la facilité de matérialiser la violence physique, comparativement à la violence morale ou sexuelle, le résultat étant dans chaque cas l'isolement progressif de la victime.

Michaël Merlin indique qu'en effet le harcèlement moral est plus difficile à matérialiser : menaces hors témoin, rumeurs, moqueries, etc. Il existe aussi une violence psychologique subie par certains élèves. Le harcèlement sexuel a pris une autre dimension aujourd'hui par l'usage des réseaux sociaux.

Il poursuit par la triangularité de la relation : victime, auteur, témoin. Parmi les témoins figurent les supporteurs, les défenseurs et les outsiders. Le volume de cette catégorie illustre l'importance de travailler sur la notion de témoin avec les élèves.

Le cyberharcèlement est ensuite évoqué. Il est très insécurisant parce que :

- il se poursuit hors de l'établissement scolaire, via les réseaux sociaux et les plateformes internet, à tout moment de la journée ;

- il est facilité par l'anonymat, l'ampleur de l'humiliation, le manque de contrôle, et la violence de l'humiliation (incitations au suicide, violence, etc). Les conséquences psychologiques sont majeures pour les adolescents concernés.

Depuis la rentrée 2021, le programme pHARe s'est mis en place. En parallèle, la loi a beaucoup évolué en faisant du harcèlement un délit puni par la loi (jusqu'à 10 ans de prison et 150 000 euros d'amende), et en étendant sa répression à l'enseignement supérieur (thématique du bizutage).

Le programme pHARe implique pour les établissements de répondre à certains critères, en créant une culture de prévention et de réaction face au harcèlement, afin que les élèves et les parents puissent trouver quelqu'un à qui parler de ces problématiques. Ces équipes ressources de 5 personnes par établissement reçoivent une formation de 2 jours.

Un protocole de suivi est défini et permet à l'équipe ressource d'exercer sa mission.

Le rôle des élèves ambassadeurs est de travailler sur la prévention contre le harcèlement, grâce notamment à des critères permettant de repérer des élèves en situation d'isolement.

La culture ainsi impulsée dans les établissements est articulée autour de temps forts importants comme par exemple la Journée nationale contre le harcèlement, le concours Non au harcèlement, le Safer internet day, ...

Les élèves reçoivent par ailleurs une formation annuelle sur le harcèlement, et des interventions de partenaires extérieurs (gendarmerie, etc.) peuvent s'y ajouter.

Le numéro d'aide 3018 propose aux victimes ou témoins de faire des démarches pour effacer les abus en ligne.

Une référente académique à temps plein a été nommée pour suivre les différentes procédures. Des référents départementaux sont également en place.

Une élue pose la question du harcèlement entre professeurs et élèves.

Michaël Merlin précise que pHARe a pour objet le harcèlement entre élèves.

L'élue mentionne par ailleurs l'importance de communiquer autour du 3114, numéro de prévention suicide.

Un élu évoque un dispositif de sensibilisation qu'il a reçu dans son établissement, via le théâtre. M. Chanteur insiste sur la nécessité de s'assurer que l'association partenaire est agréée par l'Éducation nationale.

Une élue évoque le fait qu'on puisse trop parler du harcèlement, ce qui peut devenir lassant et répétitif. Un renouvellement des projets sur le sujet pourrait sans doute être bénéfique. Michaël Merlin insiste sur l'intérêt de faire remonter ces demandes et souhaits d'élèves, par le CVL par exemple, de faire de nouveaux projets sur ce thème comme sur d'autres. Un espace documentaire sur le site pHARe propose à ce titre aux enseignants un grand nombre d'outils pour travailler sur ce sujet avec leurs élèves.

Il conclut en rappelant qu'au moins 1 élève sur 10 est statistiquement victime de harcèlement.

- **Présentation du plan académique d'éducation à la santé par Maud Lucas, infirmière conseillère technique de la rectrice et Élodie Desbiens-Dervaux, IA-IPR histoire-géographie, référente éducation à la sexualité**

Maud Lucas insiste sur le caractère global de l'approche actuelle de l'éducation à la sexualité (biologique, psycho-affective et sociale) et souligne l'importance de la prévention relative aux réseaux sociaux et à leur utilisation. Il s'agit d'apprendre à maîtriser les usages plutôt que de les diaboliser.

La plupart des jeunes aujourd'hui connaissent leur première exposition à la sexualité via la pornographie, qui s'impose de fait comme un modèle, et est difficile à déconstruire.

Maud Lucas interroge les élus sur l'âge à partir duquel l'éducation à la sexualité peut être abordée avec les jeunes. Plusieurs réponses sont données par les élus et il s'avère que l'OMS évoque l'âge de 5 ans.

Maud Lucas insiste sur les compétences psychosociales. Elle mentionne les centres de santé sexuelle (ex plannings familiaux), vers lesquels les jeunes peuvent se tourner.

Elle présente le métier de maïeuticien, désignant les sage-femmes (hommes ou femmes).

Maud Lucas rappelle en outre que les infirmier(e)s scolaires ont la possibilité de renouveler les ordonnances de contraception orale pour 6 mois, ainsi que prescrire la contraception d'urgence.

Elle présente en conclusion le dispositif « Happy Visio », qui consiste en des visioconférences, accessibles en replay, sur différentes thématiques liées à l'éducation à la sexualité.

- **Point d'étape sur la mise en œuvre des actions académiques du CAVL**

Les actions proposées aux lycées de l'académie sont présentées par les référents de chacune des commissions :

CLEAN WALK (commission développement durable)

- inscription avant le 25 mars
- cleanwalk dans les établissements participants au cours de la semaine du 15 au 19 avril
- « challenge » : poids/lycéen/heure

MONTRE TA FORMATION (commission égalité)

- lancement avant les vacances d'hiver
- inscription avant le 14 mars
- envoi des vidéos avant le 6 mai
- diffusion des vidéos via le compte instagram du CAVL

CONCOURS PHOTO (commission culture)

- lancement le 15 février
- inscription avant le 18 mars
- envoi des photos avant le 29 mars
- réunion du jury avant les vacances de printemps

- Échéances à venir

Le DAVLC évoque deux rendez-vous à venir :

- Jeudi 15 février de 11h à 12h : réunion en visioconférence des référents culture lycéens par le DAVLC et la DAAC (déléguée académique à l'action culturelle).
- En avril : réunion du CAVL (étude des projets présentés dans le cadre de l'appel à projets sur fonds de vie lycéenne 2024).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h00.

La rectrice de la région académique Normandie,
Rectrice de l'académie de Normandie,
Chancelière des universités,
Présidente du CAVL

Christine Gavini

Le DAVLC

Le secrétaire de séance

La secrétaire de séance adjointe

Philippe Chanteur

François Dubos

Louna Merlier